



PROJET FÉDÉRAL DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE CHARENTE (FCOL)

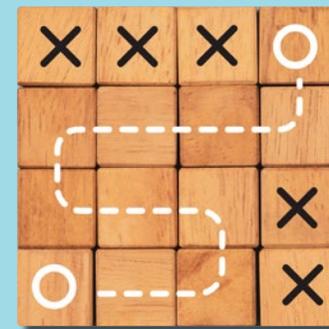
Projet 2025 • 2028

FÉDÉRATION CHARENTE

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

Fédération Charentaise des Oeuvres Laïques



Que contient-il ?

Il est composé de 2 parties :

1

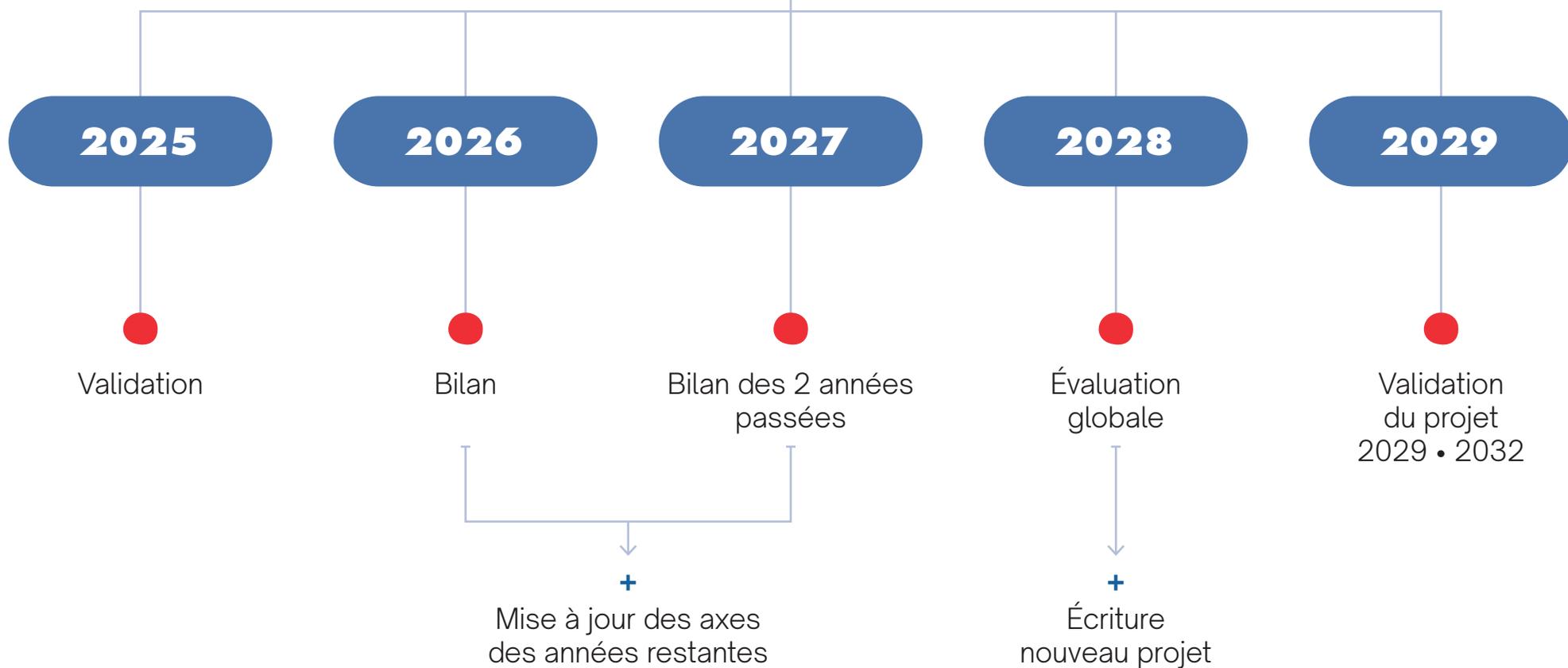
IDENTITÉ

2

STRATÉGIE

● ÉVALUATION, AJUSTEMENT ET ÉVOLUTION

AGO



● PRÉAMBULE POLITIQUE

En 2028, la FCOL fêtera son centenaire. C'est dans cette perspective que la FCOL a revisité ses missions, ses principes de fonctionnement, s'est interrogé sur son identité, ses relations partenariales...

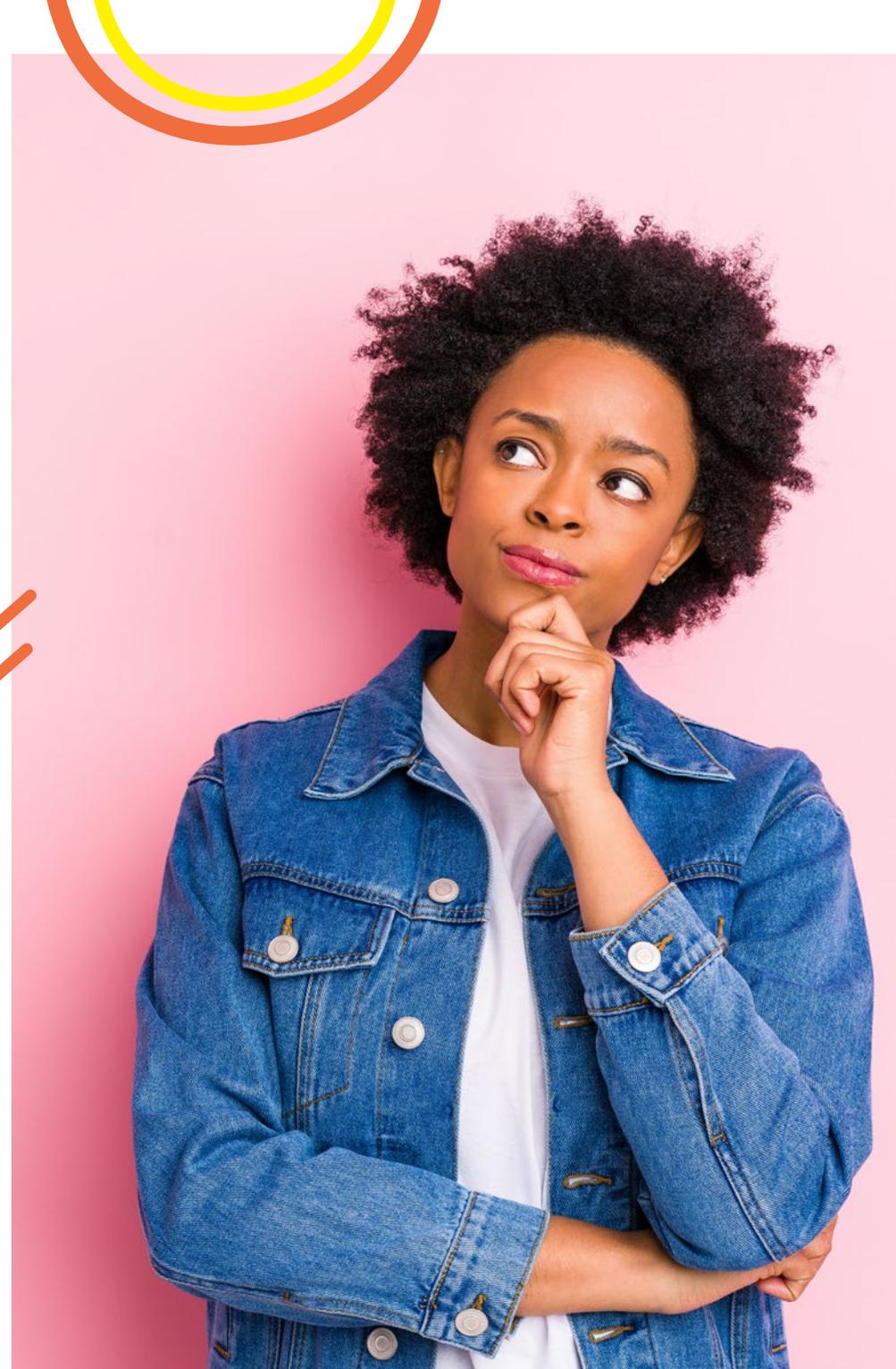
Le présent document est la synthèse de ces travaux, qui ont associé des bénévoles de la FCOL et des associations affiliées, ainsi que des salariés de la fédération.

Les valeurs fondatrices de la FCOL, représentation départementale de la Ligue de l'enseignement, mouvement laïque d'éducation populaire créé au 19^e siècle, guident encore son action aujourd'hui. Liberté, Égalité, Fraternité, le principe de laïcité qui permet à chacun, quelle que soit sa condition, ses opinions ou ses croyances de partager, d'échanger, de débattre, de vivre ensemble, restent le cœur du projet. Évidemment, les outils et les supports utilisés par la FCOL pour faire vivre ses ambitions ne sont pas les mêmes qu'il y a 100 ans.

La FCOL, en tant qu'association d'éducation populaire, fédération d'associations, mouvement complémentaire de l'École publique, entreprise de l'économie sociale et solidaire, a su constamment évoluer. Les dirigeants qui se sont succédés ont amené la stabilité suffisante pour permettre une permanence dans l'action de la FCOL et son développement.

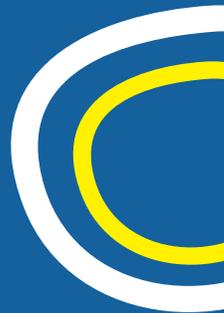
La perspective de la célébration du centenaire, l'évolution toujours plus rapide de notre société, le renouvellement récent des équipes salariées et bénévoles, de la gouvernance, la question de la culture commune à faire vivre au sein de la FCOL justifiaient de construire un nouveau projet fédéral.

La première pierre est posée. Le chemin est tracé. Il nécessitera des évaluations régulières et des réajustements mais il donne le cap pour les années à venir et il permet d'ores et déjà de regarder le passé avec fierté et l'avenir avec confiance.





1 Notre identité





NOTRE HISTOIRE

C'est en républicain convaincu que, en 1866, **Jean Macé** (ci-contre) crée la Ligue de l'enseignement afin de tout mettre en œuvre pour que l'école et l'éducation permettent de former pleinement des citoyens.

Répondant aux aspirations de la Ligue, les lois scolaires de 1881 et 1882, instaurent **l'école publique, laïque, obligatoire et gratuite**. Cependant, la mise en place des écoles publiques ne se fait pas sans difficultés et de nombreuses associations locales se créent pour apporter leur soutien en initiant des cours du soir, des bibliothèques, des cantines et d'autres activités sociales, culturelles et sportives. L'association nationale, Ligue de l'enseignement, apparaît trop lointaine et s'impose alors le besoin de faire naître des fédérations départementales.

En 1928 naît la Fédération des Œuvres Laïques. Pendant de nombreuses années, la FCOL a son siège à Angoulême dans plusieurs endroits. En 1967, elle quitte son dernier local provisoire, (une annexe du collège Jules Michelet rue boissières) pour s'installer dans l'immeuble qu'elle vient d'acheter avec l'Amicale Laïque d'Angoulême et d'autres organisations laïques, 14 rue de la Corderie, qui deviendra ensuite rue Marcel Paul.

À travers son rôle fédératif sur l'ensemble du territoire charentais, la FCOL s'adresse à tous les établissements du service public scolaire, avec l'U.S.E.P., fédération sportive scolaire, les classes de découverte (dès 1968 à St-Lary), les foyers socio-éducatifs, la diffusion culturelle, la lecture, l'éducation à la citoyenneté, l'orientation et la formation...

La FCOL s'adresse également **aux associations culturelles, sportives, éducatives et de loisirs via l'UFOLEP, fédération sportive multi-sports, l'accompagnement aux projets et à la prise de responsabilité des dirigeants, l'action culturelle...**

Mais la FCOL est aussi **une association et un partenaire départemental reconnu**, membre du Conseil Départemental de l'Éducation nationale, gestionnaire d'établissements et de services éducatifs et médico-sociaux (centre de la Charente à St Lary, Base de voile de St Yrieix, CMPP de la Charente, IME Ma Campagne...).

En 2025, l'école et le monde associatif connaissent les mêmes difficultés que notre société : individualisme, consumérisme, tensions, communautarisme, citoyenneté défailante. Plus que jamais, la FCOL **s'attache à faire vivre et donner du sens au concept de laïcité**, par la réflexion, l'information, la formation, le dialogue et la convivialité.

Christian Prouzat

Membre du bureau, ex-Secrétaire Général

● NOS FINALITÉS

La FCOL, fondée en 1928, a pour but, au service de l'idéal laïque, démocratique et républicain :

• **De contribuer au progrès de l'éducation sous toutes ses formes.**

Elle fédère et rassemble des personnes morales et des membres animés du même esprit. Mouvement d'éducation populaire, elle invite les femmes et les hommes à débattre et agir afin de permettre à chacun de comprendre la société où il vit, de s'y situer, de s'y exprimer et d'agir en citoyen afin de favoriser à tous les niveaux politiques le développement d'une vie démocratique laïque, soucieuse de justice sociale et attachée à la paix.

• **De développer toutes les initiatives collectives et associatives**

favorisant l'épanouissement le plus large des personnes par un égal accès de tous à l'éducation, à la formation, à la vie professionnelle, à la culture, à la communication, au sport, aux vacances et aux loisirs.

• **De faire vivre la laïcité, principe constitutionnel et valeur universelle** qui implique la reconnaissance de l'égale dignité de chaque être humain, par une action permanente :

- Pour garantir la liberté de conscience, la liberté de pensée et l'organisation républicaine des pouvoirs publics assurant le pluralisme des convictions, la liberté d'expression et l'égalité en droit de tous les citoyens,
- Pour combattre les inégalités et toutes les formes de discriminations, notamment en raison de l'origine ethnique ou nationale, de la religion ou des convictions, du sexe, de l'âge, du handicap, de l'orientation sexuelle.

• **De se mobiliser pour une planète vivable et durable alliant justice sociale et solidarité mondiale** et à accompagner la transition écologique et à promouvoir une organisation économique et sociale respectueuse des équilibres de la planète.



● NOS MISSIONS

Ce que la **Ligue** fait pour ses usagers, c'est avant tout « Fédérer » et « Partager, transmettre les valeurs du mouvement d'idées », ce qui signifie :

▶ **Accompagner et conseiller :**

- Des bénévoles, des professionnels
- Des associations
- Des collectivités locales (EPCI, communes) dans une démarche de co-construction

▶ **Rendre des services et proposer des aides diverses, c'est-à-dire :**

- Mutualiser des savoirs, des compétences, des moyens matériels,
- Former,
- Mettre à disposition des outils,
- Guider vers des services adaptés (SACEM, HEXOPEE),
- Assurer...
- Hébergement, activités éducatives, soins
- Prolonge et complète les actions de l'école publique

▶ **Représenter dans des Instances départementales ou locales** (instances territoriales ou thématiques)

▶ **Regrouper par des événements territoriaux**, par des temps entre pairs sur des thématiques partagées pour nourrir l'interconnaissance et créer du lien.

▶ **Gérer des établissements spécifiques** (médico-sociaux, éducatifs, de loisirs) pour maintenir et développer une offre de service pour les charentais (quelque soit leur situation).

Ce que ses **usagers** font pour la Ligue, c'est avant tout « faire la Ligue ! » :

▶ **Prendre des initiatives et les partager**

▶ **Enrichir le fonctionnement et le panel** de services de la FCOL

▶ **Adhérer à la FCOL** pour montrer son accord avec les valeurs et les principes

▶ **Donc cotiser**

▶ **Faire vivre les valeurs du mouvement**, représenter la FCOL localement

▶ **Faire ensemble** : équité, complémentarité, n'écarter personne,

▶ **Être force de proposition**

▶ **Solliciter les services** pour être accompagné (s'impliquer, être en veille, se connecter aux supports de communication de la FCOL...)

▶ **Contribuer à la vie associative de la FCOL** (candidatures au CA, participation à des commissions ou des groupes de travail, remontées d'infos des associations...)

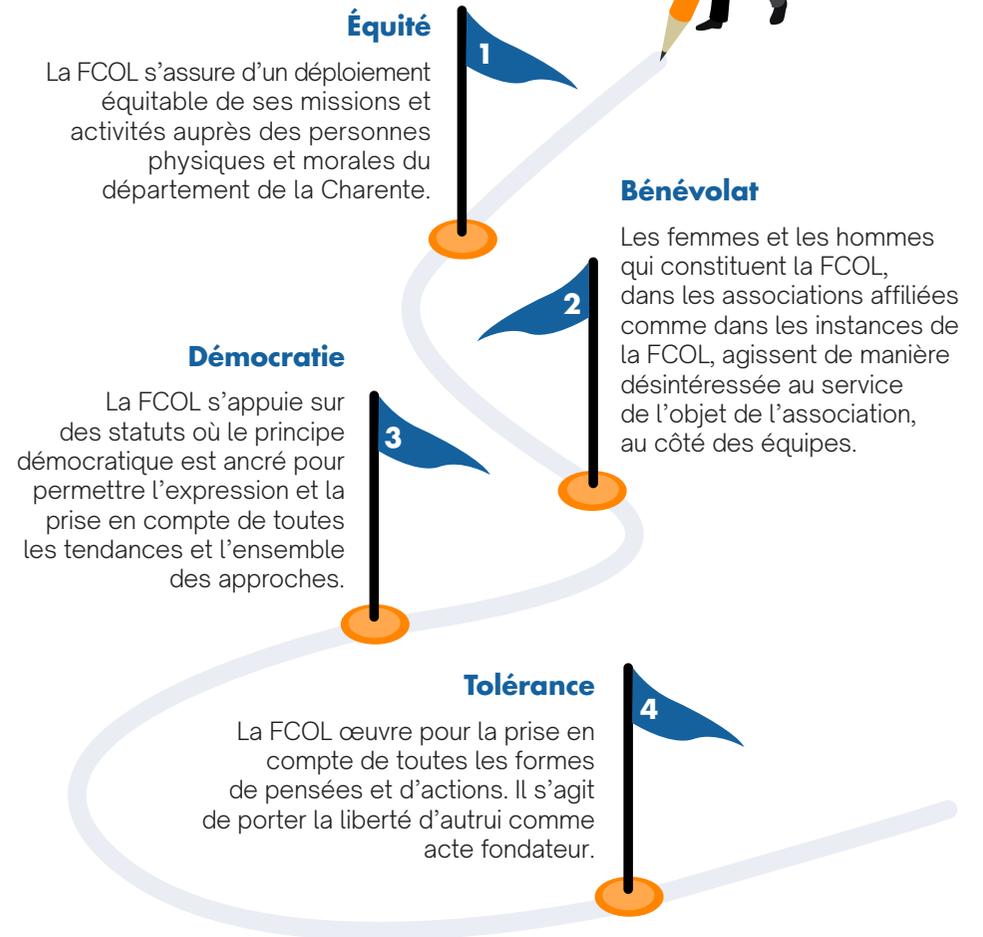


NOS VALEURS ESSENTIELLES



NOS PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Nos **4** principes fondateurs



● NOTRE TERRITOIRE

Le siège social de la FCOL est situé sur le département de la Charente.

Son territoire d'intervention est départemental.

Elle agit aussi pour les charentais à l'extérieur du département en gérant le centre de la Charente à Saint-Lary-Soulan.



Le joli village de Saint-Lary-Soulan



Angoulême



Le plan d'eau de la Grande Prairie



Notre vie fédérale et notre gouvernance

Projet 2025 • 2028



● NOS ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES AVEC LES ASSOCIATIONS AFFILIÉES

Notre projet de charte d'adhésion manifeste **nos 6 vecteurs essentiels** qui veulent avant tout nous permettre mutuellement de :

Établir des
relations
de confiance

Respecter
le contrat
d'association



● NOS ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES AVEC LES PERSONNES PHYSIQUES

Le lien qui nous unit passe par l'adhésion de leur association ou par la participation aux activités de nos établissements.

Notre engagement est orienté vers la sécurité dans les pratiques et les participations, la qualité de nos propositions dans et au-delà du cadre réglementaire,

Nous mettons donc en avant un mode de fonctionnement en lien avec nos principes d'éducation populaire : chacun est porteur d'idées et le collectif se nourrit de tous, il s'agit d'accompagner à la prise de responsabilité notre volonté première est d'aller vers un climat de confiance, d'écoute et de dialogue dans une perspective de relation équilibrée.

● NOS RELATIONS PARTENARIALES

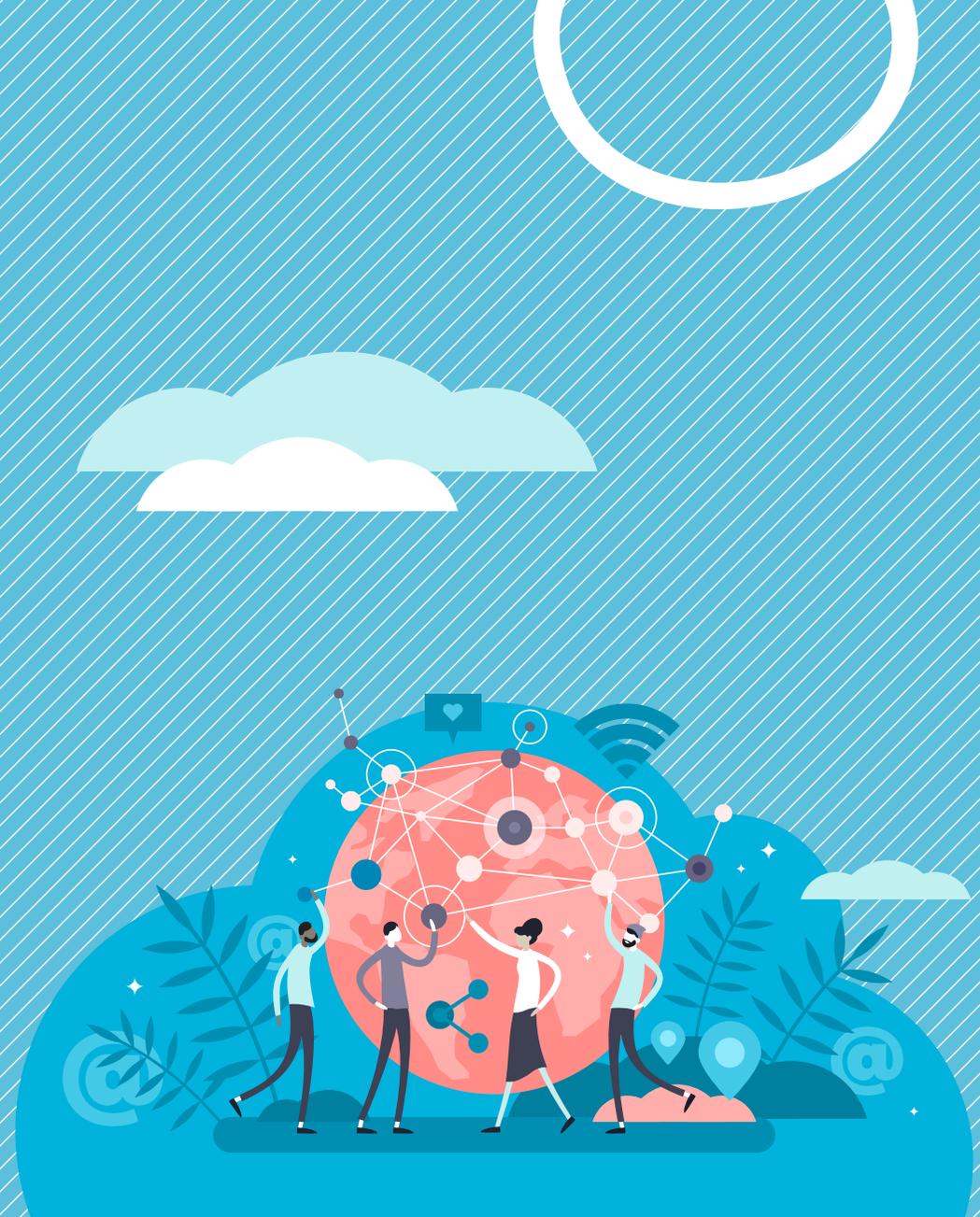
Des partenariats financiers, techniques et territoriaux utiles et cohérents nous permettent de soutenir nos missions.

Nous nous appuyons sur :

- Une reconnaissance de la part des pouvoirs publics,
- L'image positive,
- Être sollicité régulièrement par nos partenaires,
- La capacité de répondre aux sollicitations,
- Le maintien du lien et des relations inter-structures et interfédérales,
- Notre capacité à regrouper et fédérer la diversité.

● NOS ÉVOLUTIONS DES PROCHAINES ANNÉES

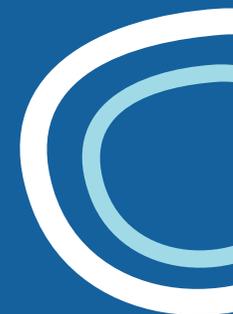
- Éviter l'instrumentalisation,
- Échanger avec les autres fédérations de la Ligue,
- Accompagner les élus et les techniciens de nos partenaires,
- Communiquer pour faire mieux connaître la FCOL, son utilité, ses valeurs, ses principes,
- Développer les partenariats privés au service de notre réseau.





Notre organisation

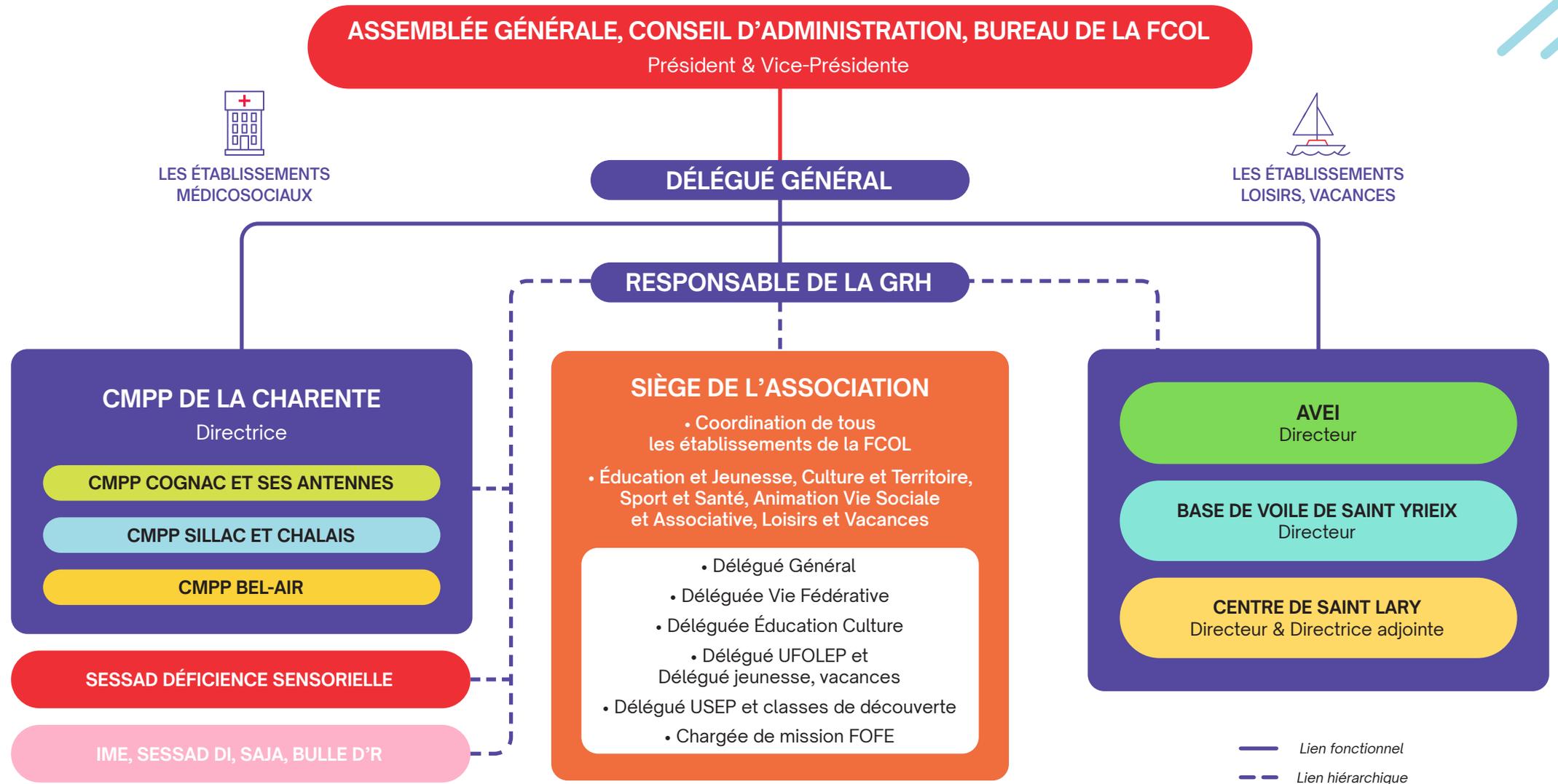
Projet 2025 • 2028



● CE QUI FAIT NOTRE « FORCE »

Le mode de prise de décision : dialogue, proximité, partage, CA, bureau, commissions et groupes de travail.

ORGANIGRAMME ACTUEL



NOS ÉVOLUTIONS AU COURS DES PROCHAINES ANNÉES...

... POUR NOTRE ORGANISATION

- La transversalité des services et des établissements
- L'accueil au siège
- Aller vers plus de commissions thématiques (éducation culture...)
- Accroître les lieux et événements rassemblant des bénévoles et des salariés
- Aller vers plus de représentativité des associations au sein de la fédération
- Accroître l'investissement des administrateurs
- Structurer un organigramme des membres du Conseil d'administration intégrant le maillage territorial de notre département

... AVEC NOS RELATIONS PARTENARIALES

- Échanger avec les autres fédérations de la Ligue et la Ligue en région.
- Développer les partenariats privés au service de nos actions.
- Clarifier le lien avec nos différents partenaires.





Notre stratégie

Projet 2025 • 2028





OS1

Communiquer
pour être
plus visible

OS2

Accompagner,
former, soutenir et
créer du lien

NOS 5 ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Projet 2025 - 2028

OS3

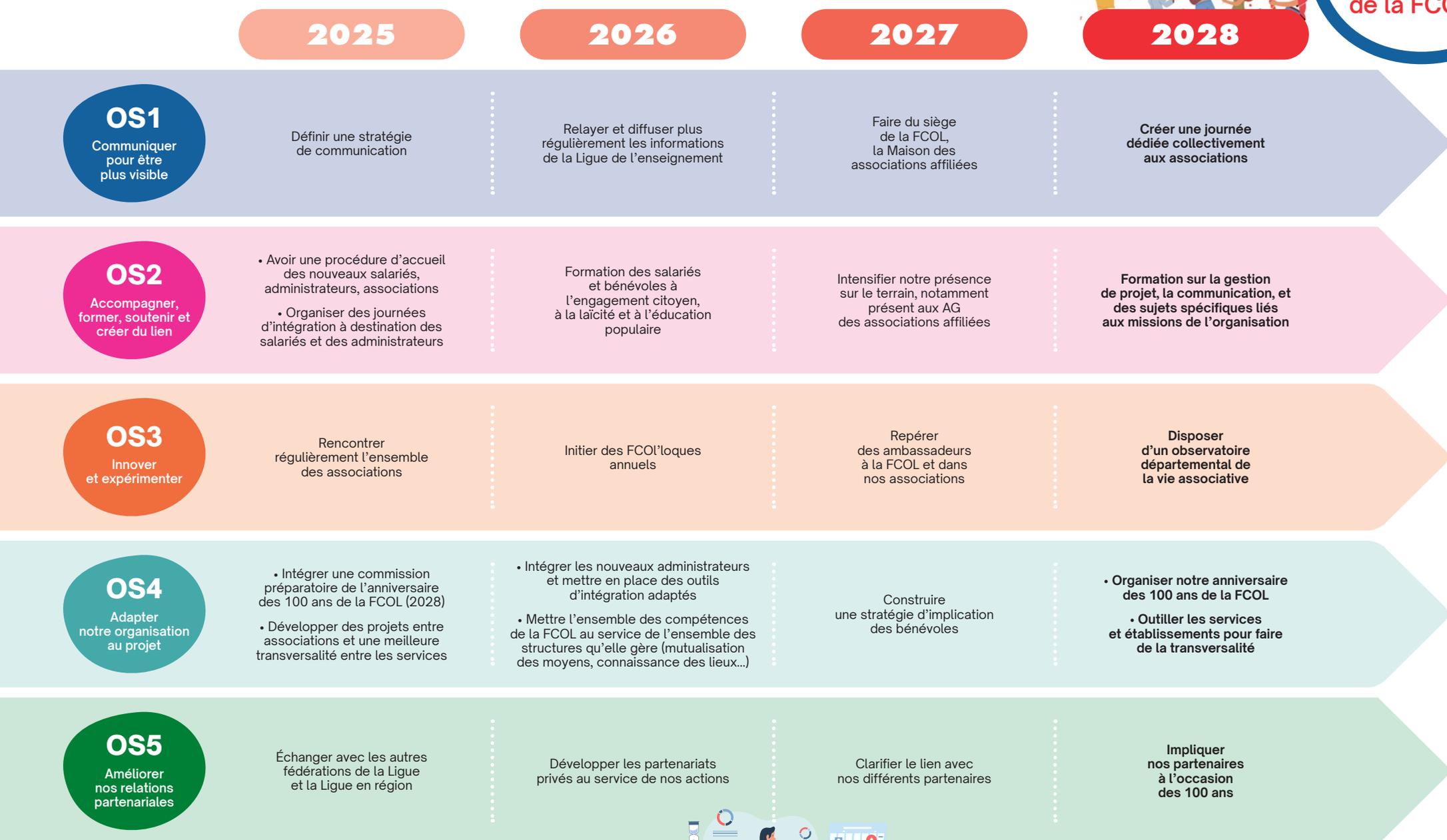
Innover
et expérimenter

OS4

Adapter
notre organisation
au projet

OS5

Améliorer
nos relations
partenariales



Notre projet de charte d'adhésion

Préambule

La Fédération Charentaise des Œuvres Laïques (FCOL) est un mouvement complémentaire à l'école qui fédère des associations d'éducation populaire, citoyenne et solidaire. Elle a pour vocation de promouvoir l'émancipation de l'individu, la défense des droits humains, la laïcité et l'accès au sport, à la culture, aux loisirs, aux vacances pour tous. Nous signataire de la présente charte, adhérons à ces valeurs et nous engageons ensemble pour une société plus juste et inclusive.

Article 1. Engagement pour la laïcité

En tant que membre de la FCOL, je m'engage à respecter et promouvoir la laïcité dans tous les domaines d'activité de la structure, dans un esprit d'ouverture, de respect et de tolérance. La laïcité est un principe fondamental pour garantir la liberté de conscience et l'égalité entre tous.

Article 2 : Respect des principes de l'éducation populaire

Je m'engage dans l'action éducative de la FCOL en partageant les valeurs de solidarité, d'égalité, de justice sociale et d'émancipation. Je poursuis l'idée que l'éducation doit être accessible à tous, afin de former des citoyens responsables, critiques et conscients des enjeux du monde.

Article 3. Participation à la vie associative

En tant que membre, je participe aux assemblées, réunions et activités organisées par la FCOL. Je m'engage au bon fonctionnement et à collaborer avec les autres membres dans un esprit d'humanisme et de coopération.

Article 4. Engagement pour la solidarité et l'action sociale

Je reconnais la FCOL comme une fédération d'association œuvrant pour une société solidaire, juste et inclusive. J'accepte de contribuer à cette solidarité et défendre les droits de toutes les personnes, en particulier celle qui sont vulnérables ou discriminées.

Article 5. Respect des Statuts et des règlements

En tant que membre je m'engage à respecter les statuts et le règlement intérieur de la FCOL. Je reconnais que toute violation de ces règles peut entraîner une révision de mon adhésion ou une exclusion de la FCOL.

Article 6. Promotion de la diversité et de l'inclusion

Je m'engage à soutenir la diversité sous toutes ses formes qu'elle soit culturelle, sociale, économique ou liée à l'identité de chacun. Je veille à lutter contre toute forme de discrimination et à favoriser un environnement inclusif et respectueux de la vie et de la nature.

En signant cette charte, je prends l'engagement d'être un membre actif et de défendre les valeurs et projets de la FCOL.



FCOL • UFOLEP • USEP

14 rue Marcel Paul • CS 60021
16023 ANGOULÊME Cedex
Tél. 05 45 95 17 89
E-mail : direction@fcol16.org

www.fcol16.org

FÉDÉRATION CHARENTE

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

Fédération Charentaise des Oeuvres Laïques